




Thierry Moers
le secrétaire national

LA CGSP NE RESTE PAS SANS RIEN FAIRE



cheminots@cgsp.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots

La CGSP ne reste pas sans rien faire

Afin d'être proches des agents et de relever les nombreux problèmes du terrain, nous avons organisé différents groupes de travail au niveau de plusieurs filières, la dernière était la filière « personnel roulant ».

Le but des groupes de travail est de rassembler l'ensemble des problèmes des différents dépôts et d'échanger entre les délégués et militants.

Après ces constats, nous sommes intervenus dans les différentes instances comme le comité d'entreprise PPT et la sous-commission paritaire afin de soumettre les problèmes de terrain.

Chaque mois, la CGSP envoie aux régionales ses interventions dans les différentes instances en format tract (compte-rendu)

La CGSP n'a jamais attendu l'intervention de certains syndicats, on peut citer certains des derniers dossiers :

- Le report du dossier Linda
- Toutes les applications réglementaires au niveau des différents Comité de concertation Covid (Codeco)
- Application des 4/5 personnel roulant
- Respect du 541 dans les séries
- Débat sur les formations langues pour une augmentation des jours (toujours en discussion)
- Report du dossier RX et CX
- Respect des cadres effectifs dans les dépôts
- Octroi des 4/5
- Amélioration de la communication au niveau des BNX
- Examen promotion (Poste à profil)
- Respect des intervalles entre les prestations
-



On pourrait encore en citer : juste quelques petits exemples que l'on oublie vite avec le nombre de communications qui circulent sur nos différentes plates-formes (réseaux sociaux ou autres)

Malgré ses différentes interventions dans les instances respectives, la CGSP a demandé une réunion avec la direction BT-O.

La demande est celle-ci : « évaluation de la revalorisation conduite ».

Lors de cette réunion plusieurs points seront d'ailleurs discutés comme :

- Les temps de manipulation de l'E-Drive n'ont toujours pas été adaptés au niveau de l'avis 44 de 2020 (la nouvelle réglementation concernant le serrage des freins à vis non plus)

- Les temps de prise de service et de fin de service. Actuellement les 10 minutes au début et les 5 minutes à la fin **ne suffisent pas**, il faudrait au moins les doubler au vu du nombre de documents que les agents doivent lire en début de prestation. Pour le moment, tout le monde met des œillères, mais tout le monde sait que les conducteurs partent en service sans rien lire.



Jusqu'au jour où il y aura un accident.

- Qu'en est-il du groupe de travail « technicien » en ce qui concerne les problèmes constatés avec l'E-drive ? Va-t-il être mis en place ? (ma demande par email)

- Malgré ce qui est prévu dans le dossier revalorisation, il n'y a toujours pas d'adaptation de fin de carrière. Pourtant le dossier revalorisation prévoyait des horaires adaptés, des 4/5... Or, ici rien de différent par rapport à d'autres corporations.

- La possibilité d'accéder au grade de conducteur principal, contrairement à d'autres directions, le conducteur n'a plus la possibilité de passer principal.

- Il y a toujours trop d'adaptations à la réglementation. Nous étions déjà intervenus dans le passé et certaines décisions ne sont pas d'application.

- Les conducteurs pointent du doigt la formation qui se détériore de plus en plus. En effet, ils estiment qu'ils n'ont plus le temps de revoir la matière mais que les formations sont basées sur la nouvelle matière à venir. La qualité de la formation langues est également pointée du doigt (pas assez de jours). Je pense que pour bien faire, la direction devrait sortir une circulaire avec le nombre exact de jours de formation prévus sur la période, le temps prévu pour la révision, le temps prévu pour la nouvelle matière et les jours prévus pour la formation langues.

- La vision sur les demandes de CN n'est toujours pas claire. En effet, ils n'ont aucune visibilité là-dessus (application).

- Contrairement aux accompagnateurs qui vont avoir une vision informatisée des E500 des autres agents, les conducteurs n'ont pas accès à cela (application).

D'autres points seront également abordés

Tous les points sont très importants et sont légitimes. Certains des points, qui devaient être mis en place depuis la revalorisation mériteraient d'être traités au plus vite.

Notre demande a été entendue, la réunion est prévue après les vacances de Pâques.

Le compte-rendu vous sera envoyé après la réunion.

Nous sommes à votre disposition si vous avez d'autres sujets pour la réunion à venir.

Le secrétaire national

Moers Thierry



N'hésitez pas à contacter votre délégué ou votre secrétaire régional pour de plus amples informations.